

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITE ET D'INFORMATIONS PARRAISANT LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION · REDACTION · IMPRIMERIE GESSLER

Avenue de la Gare - Pratifiori - SION - Téléphone 2.19.05 - Chèques postaux IIC 1748

RÉGIE DES ANNONCES **Publicitas S.A.**

AV. DE LA GARE - SION - TEL. 2.12.56 - CH. POST. IIC 485

Succursales en Suisse - Correspondants à l'étranger

ANNONCES: la ligne mm., Canton 8 ct. - Suisse 10 ct.
AVIS MORTUAIRES: 16 centimes la ligne millimètre
RECLAMES TEXTE: 20 cent. - Les textes annonçant une manifestation doivent être accompagnés d'une annonce.

ABONNEMENTS:

SUISSE: 1 an Fr. 9.- avec Bulletin officiel Fr. 13.50
6 mois „ 5.- avec Bulletin officiel Fr. 7.-
3 mois „ 2.75 — — —

ETRANGER: un an Fr. 11 — — —

Joindre 20 ct. en timbres postés à vos changements d'adresse

Pas d'erreurs d'optique

Dans un récent procès qui a marqué quelque retentissement, un expert fédéral a fait bonne justice d'une légende. Le Valais est loin de posséder le fameux monopole du « marché noir ». Les poursuites des *plus sensationnelles* contre des trafiquants ou mercantis qui éludent les arrêtés n'ont pas eu lieu dans la région du Rhône, mais à l'est de la Suisse. Ceci est bon à savoir. A quoi faut-il attribuer ce mirage? Au fait que l'éblouissant soleil du Valais accuse crûment tous les reliefs du sol, les ombres et les lumières, qu'il ne tamise pas les menus événements du jour, mais les place aussitôt sous un éclairage violent et sans fard. Chaque brouille devient la vedette d'un jour. Le lendemain, on n'y pense plus! Mais d'autres s'en chargent à notre place. C'est ce qui doit nous engager à beaucoup de circonspection et de réserve dans nos jugements et, comme le faisait aussi valoir Me Crittin, à une compréhension humaine, moins rajidie des choses! Nous ne sommes pas pour la politique de la force, du coup de poing véhément sur la table, de la menace du cachot ou des menottes. Mais cela ne signifie pas, non plus que la bonhomie du Valaisan soit un masque cachant de noirs desseins et des actes tortueux. Cette bonhomie ne dissimule rien. Elle accuse en toute simplicité un vieux fonds de franchise et d'honnêteté. On pourra gratter tant qu'on voudra la rude écorce de l'arbre. On ne trouvera dessous qu'un tronc lisse, une fine et droite nervure, solide comme le roc qui la nourrit.

Je pense que cette conviction a été pour

beaucoup dans l'éloge que Me Crittin s'est permis de faire de l'œuvre accomplie, à Berne, par le Département de l'Economie publique et, tout particulièrement, par son distingué secrétaire général, M. le Dr Péquignot.

Loin de constituer une chape de plomb, un appareil destiné à brimer les citoyens, l'Economie de guerre n'a d'autre but que celui de leur rendre service. Elle ne cherche nullement à créer des arrêtés, à prendre des décisions d'ordre administratif, dans la vaine pensée d'atteindre les libertés publiques. Ses buts sont d'une autre nature. Sa création est apparue nécessaire à un moment où le pays vit pointer à l'horizon les noirs soucis de la guerre.

Les commissions pénales, qui rentrent dans le cadre de cette économie de guerre, ont été constituées surtout par égard pour les pays étrangers dont dépend notre ravitaillement et à l'égard desquels notre pays entend démontrer sa scrupuleuse honnêteté de l'usage que nous faisons des produits qu'ils nous envoient encore. Nous commençons à connaître, par l'expérience de chaque journée qui s'écoule, ce que signifient les mots: blocus et contre-blocus.

Ces commissions ont été créées surtout par égard envers nos ravitailleurs étrangers. C'est un point de départ qu'il convient de ne jamais perdre de vue. C'est envers ces nations que nous désirons avoir une sorte de sécurité. Sinon, il y aurait des mois que nous aurions déjà à souffrir de la faim.

L'Economie de guerre répond ainsi aux

nécessités d'une époque difficile et exceptionnelle. Elle n'a en vue que l'intérêt bien compris de tous.

Il va de soi que, parfois, ses agents commettent aussi des impairs et qu'ils ont la main lourde, ou plutôt le geste maladroit. Ceci ne doit, toutefois, pas nous faire commettre l'erreur d'optique, de croire que le but qu'elle poursuit soit contestable. Nous pensons, au contraire, qu'il est au-dessus de toute critique, n'ayant en vue que le bien de la collectivité et la sauvegarde de ses intérêts.

Au moment où s'achève, en Valais, une série de procès qui avaient eu leur genèse dans l'ambiance du début de guerre — toute autre que celle d'aujourd'hui — on peut faire large crédit à la finesse native du Valaisan. D'autres nécessités sont nées. Il comprend cela. L'Economie de guerre est devenue un organe central de sauvegarde et de protection du pays. Nous ne vivons pas tellement en vase clos qu'on l'a dit. Notre agriculture forme un vase communicant, et notre viticulture plus encore! Tout ce qui survient sur les marchés de la consommation intérieure suisse, à sa répercussion immédiate dans nos vallées, en raison de l'étroite interdépendance qui lie, aujourd'hui, les villes aux campagnes.

Nous sommes donc également solidaires dans l'œuvre qui s'accomplit, par le canal de l'économie de guerre, en vue de la défense de nos populations.

Robert Séduouis

Abonnement 1942

Les événements vont vite et ils ne nous apportent pour l'instant que des calamités: impôts nouveaux, hausses sur tous les prix, restrictions, etc., etc. En demandant à nos fidèles abonnés, fin décembre 1940, le sacrifice d'une légère augmentation du prix de l'abonnement, nous ne pensions pas alors être contraints, une année après, de reconsidérer cette délicate question sous la pression des nouvelles hausses et de faire à nouveau appel à leur esprit de compréhension. Hélas, les circonstances nous y obligent. Subissant la loi commune, comme tous les autres journaux, la « Feuille d'Avis » verra son prix d'abonnement majoré de fr. 1.— pour 1942, ce qui le portera à fr. 10.—.

Cette hausse n'atteint pas, et de loin, celle concernant les matières premières, nécessaires à la confection d'un journal. De différentes catégories, ces matières premières ont été touchées par des majorations successives, qui varient de 38 à 100% et même jusqu'à 500% pour certaines sortes.

Nos abonnés comprendront donc aisément le lourd sacrifice supporté, pour leur part, par les journaux et ils accueilleront certainement sans mauvaise grâce, le nouvel effort qui leur est demandé. Nous les en remercions à l'avance.

L'administration.

UNE BOITE D'ALLUMETTES MUNIE D'UNE FERMETURE

Un ingénieur danois a mis au point un modèle de boîte d'allumettes qui offre cette singularité d'être munie d'une fermeture minuscule, mais parfaite. Le brevet a été aussitôt acheté par la grande firme « Falcks-Redningskorps », qui se dispose à vendre cette boîte de sûreté sur les marchés scandinaves.

L'inventeur a cherché ainsi à remédier à l'un des fléaux les plus désastreux dont les pays nordiques ont le triste privilège. Les boîtes d'allumettes étant à la disposition de tous dans les restaurants, dans les banques, dans les kiosques et téléphones publics, les enfants s'en emparent facilement et provoquent chaque année de nombreux incendies.

Avec la nouvelle boîte, qui est difficile à ouvrir si l'on ne connaît pas le dispositif employé, pareil inconvénient disparaîtra.

La presse et la radio font une propagande active en faveur de l'adoption de la nouvelle boîte, et l'on dit que les dépenses de publicité ont été assumées par les principales compagnies d'assurance du Danemark qui, jusqu'ici, devaient verser des sommes considérables à leurs clients victimes des incendies.

La vile oisiveté est fille de misère.
A. de Mussst.

L'AFFAIRE DU MAZOUT

Un jugement sévère

Nous avons vu, lundi matin, plusieurs témoins défiler à la barre. La séance de la Cour reprenait, à 14 h. 30 par l'audition du représentant du Département de l'Economie publique, Me Schmidt. Celui-ci, dans un exposé modéré dans sa forme, sévère pour le fond, exposait le point de vue des autorités fédérales.

On se souvient que M. V...n était sous le coup de quatre chefs d'accusation. Il se résumait dans le fait d'avoir outrepassé les devoirs de sa charge, en livrant à plusieurs importantes firmes, représentant de gros intérêts économiques pour le canton, des coupons de carburant qui, normalement auraient dû être distribués directement par Berne.

M. le Dr Schmidt a fait valoir les intérêts du Département. Il a parlé de la maladie qui consiste à inculper celui qui porte plainte! Aujourd'hui, ce n'est pas l'administration comme telle, qui est en cause. Il a regretté que M. Schneeberger ait été pris à partie. M. Schneeberger s'est approché de M. Gol-lut qui a mis à sa disposition un agent. Les recherches ont eu lieu au bureau des automobiles. Son attitude a été des plus correctes. Il a obtenu, lui aussi, des témoignages de « gentillesse » puisqu'on lui a fait goûter d'une fameuse goutte de ce bon vin du Valais, aux caves Orsat. (Rires).

On apprend aussi que M. Schneeberger n'est pas tombé de la dernière pluie. Il y a 28 ans qu'il travaille à la... Sûreté de la ville de Berne.

Parlant des rigueurs de la législation fédérale, le porte-parole du Département observe que les peines les plus sévères ont été infligées en Suisse centrale et non en Valais. Fait extraordinaire, une lettre anonyme est encore glissée dans le dossier, bien que l'avocat de la partie civile déclaré lui-même combien il lui répugne d'utiliser de tels « documents ».

Il termine son exposé en insistant sur la nécessité d'un jugement raisonné et ne faisant pas la part au sentiment.

La défense

Me Crittin avait assumé la tâche de défendre MM. O...t et V...n. Il parla pendant près de deux heures et sut exposer les faits d'une manière nuancée, tenant bien compte de la mentalité particulière des Valaisans. Dans son exorde, il a nettement défini le rôle de la Cour. Il ne l'assimile pas à un jury ou à une Cour correctionnelle. Nous sommes devant un simple Tribunal administratif et non pas devant un Tribunal pénal. L'avocat relate la part qu'il a prise dans l'institution de ces Cours. L'institution n'avait pas eu l'heur de plaire, à ses débuts. C'est grâce à M. le Dr Péquignot, secrétaire général du Département de l'Economie publique, que Me Camille Crittin s'est rallié à l'institution de la Commission pénale fédérale. En pratique, elle s'est révélée comme un organisme utile, comme une trouvaille des plus heureuses. Ces Commissions servent de soupape de sûreté et unifient les sanctions. Arrivant aux faits reprochés aux accusés, il en marque fortement les circonstances

atténuantes. Le rapport Schneeberger contenait des exagérations singulières. Reprenant les quatre chefs d'accusation, il reconnaît la matérialité des faits, mais attire l'attention des juges sur la situation spéciale du Valais, canton agricole vivant en vase clos. Sans se faire d'illusion sur le jugement qui sera rendu, il invoque surtout la bonne foi de M. O...t. En aparté, le défenseur reviendra très habilement sur la mentalité qui sévit à Berne, mentalité faite surtout de rigidité, de sévérité intraitable. La, on ne transige pas. Les Romands sont généralement animés d'une autre mentalité. Ils sont enclins à plus de compréhension humaine des fautes, des erreurs. Sans se méprendre sur les défauts de l'homme, ils en aperçoivent aussi les qualités et portent ainsi un jugement plus équilibré sur son comportement.

Dans le cas V...n, il faut admettre que l'inculpé possède de la bonhomie naturelle, que cette qualité l'a plutôt desservi auprès des instances supérieures. Pourtant, elle rentre assez dans le cadre de la simplicité valaisanne. L'accusation ne s'est pas inspirée d'une telle mentalité, d'où sa rigueur inflexible à l'égard de ce fonctionnaire.

Après avoir examiné divers points de droit et soutenu que les actes reprochés à M. V...n ne rentrent même pas dans les stipulations légales d'actes juridiques émis en vertu des pleins pouvoirs, Me Crittin s'étend assez longuement sur les revirements de son client au cours de l'instruction. Ils n'ont évidemment pas facilité la tâche du défenseur. S'ils ont laissé une impression défavorable, l'honorable avocat en appelle à des juges instruits de la mentalité humaine.

Me Crittin relève aussi la singularité de ce fameux « voyage » à Berne. Il faut un caractère vraiment trempé, pour signer un interrogatoire après des événements d'un ordre si singulier. Me Crittin ne mâche pas ses mots, puisqu'il articule le terme de « *guet-apens* ». « Je le dis tout net, ajoute-t-il, cette instruction a été marquée du sceau de l'ilé-galité. Il n'est pas étonnant que, revenu à la conscience de ces faits abracadabrants, M. V...n ait été dominé, à un moment donné, par une sombre méfiance et par l'esprit de révolte. Il y a eu quelque chose de pas net, non plus, dans le comportement des enquêteurs. Par le souper qu'ils ont offert à deux demoiselles qu'ils venaient d'interroger, ils ont mis les apparences contre eux. Ce n'est pas net, ce n'est pas correct ».

Le défenseur conclut en assurant les juges qu'ils ont devant eux un brave et honnête homme. Tous les témoignages entendus le prouvent et ils les prie d'en tenir compte.

L'audience est levée à quatre heures.

Le jugement interviendra peu après cinq heures.

Tous les cas restés en suspens sont liquidés en bloc.

Le jugement

C'est devant une salle pleine, bondée comme un œuf, que le président Barde lit son arrêt. Les considérants de la troisième commission pénale sont sévères pour les inculpés principaux. Elle reconnaît cependant que M. O...t a agi dans l'intérêt de son entreprise et non pas dans un esprit de lucre.

Elle confirme les amendes prononcées, soit 5000 fr. pour M. O...t et 5000 fr. également pour M. V...n. Chacun d'eux devra payer 400 francs de dé-molitions et les frais de justice.

Par ailleurs, la troisième commission pénale s'est occupée de divers cas secondaires et elle a condamné M. M...d à 1500 fr. d'amende et M. J. B...n, de Montana, à 600 francs.

Nous avons abordé M. le juge unique pour lui demander copie intégrale de cet arrêt. Il nous répondit que cela n'était pas possible et que les textes seraient en mains des avocats d'ici quelques jours.
R. S.

LA CONSCRIPTION AUX ETATS-UNIS

Le président Roosevelt a déclaré vendre d'espérer que le Japon et les puissances de l'Axe, pratiquant la guerre totale, les Etats-Unis devront agir de même. Un décret sera prochainement soumis au Congrès instituant la conscription obligatoire de tous les citoyens américains âgés de 18 à 65 ans; ceux âgés de 19 à 45 ans seront appelés en service actif. Le personnel des usines sera aussi mobilisé pour porter au maximum la production industrielle.

Les bureaux de recrutement ont déjà reçu l'inscription d'un million de volontaires. Pour faire face à l'affluence des demandes, il a été décidé que les bureaux resteraient ouverts 24 heures par jour.

IMPRIMERIE GESSLER — SION
Téléphone 2.19.05

livre rapidement tous travaux d'impressions aux meilleures conditions — Timbres en caoutchouc

Lettre des Hauts Pays du Rhône

Dans un article qu'il adresse au Service de Presse suisse, M. Maurice Zermatten s'exprime comme suit:

Que je vous annonce une bonne nouvelle, d'abord: Nous aurons un hiver doux et fraternel. Nos-tradamus ne l'a point dit, mais le jardinier. J'ai plus de confiance, pour ma part, en un jardinier qu'en un savant ou un prophète. S'ils se trompent l'un et l'autre, le premier le fait avec bonhomie. D'une façon générale, il faut bien convenir que « l'instruction » rend les hommes solennels stupides. Quand aurons-nous fini de vénérer les professeurs, les docteurs en quelque chose et les pédants sentencieux? Tout leur savoir a-t-il jamais servi à rien? Quand mettrons-nous à leur juste place le bon artisan, le bon ouvrier dont la main connaît les secrets qui font marcher le monde? Voilà les bienfaiteurs de l'humanité. Voilà les philosophes utiles. Leur sagesse ne promet pas la lune. Elle est bienfaisante dans sa simplicité.

Le jardinier nous promet donc un hiver à notre convenance. (Je ne défends point les intérêts des skieurs). Et si vous voulez savoir d'où il tire son optimisme, je vous dirai qu'il a regardé ses oignons de près et que ses oignons ne sont vêtus, cette année, que d'une seule robe, alors qu'il en portait trois l'année dernière qui fut si rigoureuse en sa mauvaise saison. Je crois en la sagesse du jardinier et je me réjouis avec lui pour tous les pauvres humains mal chauffés.

Je ne songeais point seulement au jardinier, tout à l'heure. Je pensais aussi à mes compatriotes valaisans qui, loin du Valais, n'ont de souci que pour leur terre natale. L'absence rend plus chère la petite patrie. Tournés vers les vallées et les montagnes du haut Rhône, ils s'attristent au souvenir de nos misères. Ayant trouvé l'aisance qui nous fait défaut, ils voudraient nous faire partager leur bonheur. Est-il besoin de leur dire notre reconnaissance? Et si mes propos les peinent, qu'ils sachent bien que j'en serai désolé.

Car, je ne suis pas d'accord avec eux lorsqu'ils nous proposent d'ouvrir de nouvelles écoles secondaires. Ils se persuadent qu'ainsi nos jeunes gens pourront accéder aux charges les plus brillantes de l'administration fédérale. Ayant reçu quelques notions supplémentaires de géographie et de comptabilité, ils voilà promis aux plus hautes destinées. Des nuées de Valaisans pourront se poser sur les toits dorés des P.T.T. et des C.F.F. Au lieu d'être bergers, paysans, vigneron ou manoeuvres, ils seront fonctionnaires. Ils gagneront des fortunes. Ils auront une retraite qu'ils viendront siéger, trois décés après trois décés, dans la rude terre de leur enfance. Tout cela est souriant et bon.

Je sais bien qu'ils ont raison sur plus d'un point, nos compatriotes de Zurich et de Genève. Ils sont mieux placés que nous pour voir qu'il y a bien peu de Valaisans à Berne... Notre réputation de crétins et de goitreux n'est pas près de s'éteindre. Les riches les plus stupides ont des racines profondes. Il ne serait donc pas mauvais que nous fissions

preuve d'un profond appétit intellectuel. Cette race montagnarde est intelligente. Elle a le goût du travail. Il lui suffirait, pensent-ils, de donner une valeur marchande à ces qualités en les arrosant d'un diplôme.

C'est ici que je cesse de les suivre. Je vais passer pour le plus calamiteux des rétrogrades, mais je ne puis m'empêcher de l'avouer, cette instruction « secondaire » m'épouvante. Je crains qu'elle transforme des braves gens en gens aigris et prétentieux. Un esprit verni de quelques notions hétéroclites acquiert des exigences dangereuses. Il est hors de doute que certains de nos paysans pourraient devenir d'excellents fonctionnaires, de louables magistrats. Là n'est pas la question. La plupart de ceux qui se sentent une vocation particulière trouvent le moyen de fréquenter l'un des trois collèges cantonaux ou les écoles spécialisées: écoles normales, commerciales, professionnelles. De grâce, qu'on ne sorte pas les autres de leur cadre paysan! Qu'on leur apprenne mieux leur métier de paysan! Qu'ils fréquentent les écoles d'agriculture! Qu'ils sachent toujours mieux tirer parti de leur terre! Mais qu'on ne leur donne pas le dégoût de leur vie simple en les haussant à demi au-dessus de leur condition!

Rien n'est pire à l'homme que de se sentir déclassé. L'école primaire commence tristement à l'enfant de son milieu. Si l'on ajoute à nos programmes je ne sais quelles « branches » nouvelles, si nos jeunes gens se transforment en dactylographes, vous verrez les beaux avantages que nous en retirerons. Le village se videra de ses fils les plus intelligents, les plus travailleurs. Ils se caseront petitement dans quelque bureau, deviendront des messieurs à traitement fixe. Le bel avancement! Quel enrichissement pour le pays! Mais les autres, ceux qui seront restés? Ils travailleront sans plaisir le maigre héritage et, toute leur vie, ils se lamentent de n'avoir pas réussi. Ils se plaindront de la société, ils se plaindront d'eux-mêmes. Pauvres existences sacrifiées à des illusions.

Ce qu'il est urgent d'entreprendre, c'est une campagne contre l'école abstraite. Contre les examens, contre les palmarès. Que nos campagnards apprennent seulement à vivre mieux leur existence particulière. Qu'on nous fiche la paix avec les utopies du dix-septième siècle, et que l'on nous enseigne à être honnêtes, propres, économes. Qu'au lieu d'exiger de nos petites villageoises qu'elles sachent par cœur le nom de tous les fleuves de l'Amérique, on fasse d'elles des ménagères solides et des mamans futures un peu mieux renseignées. Réforme de l'enseignement, oui. Mais, de grâce, dans le sens du bon sens.

En attendant, nos villages manquent de propreté; nos maisons sont aussi peu hygiéniques que possible; nos costumes s'en vont, nos patois se perdent. Nos sites s'enlaidissent. Des écoles secondaires? Oh! mes amis! Il est tellement plus urgent de créer enfin des écoles paysannes!

Maurice Zermatten.

La guerre et les événements

UNE NOUVELLE BÉRÉZINA ?

Un communiqué spécial soviétique annonce la défaite nette de l'armée allemande devant Moscou.

Un autre communiqué soviétique annonce que 55000 Allemands ont été tués au cours des batailles devant Moscou, entre les 16 novembre et 6 décembre.

Communiqué spécial du haut commandement soviétique.

Le 16 novembre, trois divisions blindées, cinq motorisées et trente-trois divisions allemandes ont entrepris la deuxième offensive générale sur Moscou. L'ennemi avait pour but d'encercler et de prendre la capitale, en frappant simultanément aux ailes et de front.

Mais le 6 décembre, nos troupes ont déclenché à leur tour une contre-offensive générale contre les concentrations allemandes des deux ailes et, le 11 décembre, les résultats suivants étaient acquis: les troupes Leliouchenko avaient pris Rogatchev et encerclé Klin; les troupes Kousnetzov progressent au sud-est de Klin; les troupes Rokossovski ont pris Istra; les troupes Govonov ont pris Koulébiatjine-Lokotnia; les troupes Bourgoinev développent leur offensive au nord-est de Toula; le 1er corps de cavalerie de la garde, du général Biélov, a pris Venev et Stalimogorsk; les troupes Goligov ont pris Michailov et Yépina.

Les 6 et 7 décembre, les armées rouges du front central ont pris plus de 400 villages.

Le communiqué ajoute que les Allemands ont perdu 85,000 tués, 1434 chars, 5416 camions, 575 canons, 339 lance-mines, 870 mitrailleuses.

Sur tout le front, et particulièrement aux deux ailes, les troupes allemandes battent en retraite sous la pression des troupes soviétiques, abandonnant leur matériel et subissant de grandes pertes.

Le communiqué conclut en disant que tous ces bilans sont très incomplets et provisoires, car la contre-offensive générale soviétique continue.

A LA POURSUITE DES TROUPES ALLEMANDES EN RETRAITE

La radio de Moscou annonce que les troupes soviétiques ont pris, mardi, la ville de Kalinine à la suite de combats violents. La radio de Moscou dit que les troupes soviétiques ont porté un coup sévère à la 9^{me} armée allemande commandée par le général Strauss. Les restes des divisions allemandes en déroute se retirent vers l'ouest. Parmi les divisions allemandes en déroute se trouvent les divisions dont les numéros suivent: 86, 310, 129, 161, 162 et 251. Un important butin a été pris à Kalinine. Les troupes soviétiques poursuivent les Allemands en fuite et les anéantissent.

QUE SE PASSE-T-IL EN ESPAGNE ?

Le gouvernement de Madrid a décidé que la navigation entre l'Espagne et les Etats-Unis serait interrompue et les relations postales suspendues. Les navires espagnols qui avaient pris le départ à destination de l'Amérique ont été rappelés.

L'ATTAQUE DE HONG-KONG

On mande de Kouloum à l'agence Domei que le fort Mohsin Ling, à Hong-Kong, a été détruit par le violent tir de l'artillerie japonaise. Celle-ci a également causé de très graves dommages à de nombreuses installations militaires de la pointe est de l'île.

On annonce officiellement que les Britanniques ont achevé l'évacuation de la presqu'île de Kouloum, située en face de l'île de Hong-Kong.

UN CROISEUR ANGLAIS COULÉ

Un sous-marin allemand a attaqué, au large d'Alexandrie, une escadre britannique de croiseurs. Une torpille atteignit un croiseur qui fut partagé en deux par l'explosion qui s'ensuivit. Ce croiseur coula après quelques minutes.

LES JAPONAIS A BORNEO

Le G. Q. G. impérial japonais annonce le débarquement réussi des troupes nippones sur l'île de Bornéo, partie britannique.

CONFÉDÉRATION

UN ACCORD ENTRE LA SUISSE ET LA FINLANDE

Les pourparlers engagés, il y a quelques jours, entre la Suisse et la Finlande ont abouti à la signature d'un accord qui règle les échanges commerciaux entre les deux pays pour l'année prochaine. Les exportations suisses, évaluées en chiffres ronds à cinq millions et demi, comprennent surtout des produits chimiques, appareils, montres, textiles, et les importations qui se montent à une valeur à peu près égale, comprennent surtout des produits de l'industrie forestière.

L'accord laisse ouverte la possibilité d'augmenter les échanges des marchandises entre les deux pays.

ACCIDENT DE LANCE-MINES

Le commandant territorial compétent communique qu'un accident s'est produit dans le canton de Glaris au cours d'exercice de tir effectif de lance-mines, qui causa la mort du canonnier Karl Lœnd, de Oberurnen. On déplore également quelques blessés assez grièvement atteints, qui ont été transportés à l'Hôpital cantonal.

CHRONIQUE VALAISANNE

SIERRE — Une belle fête de Noël

Cette année, comme de coutume, la Sté de l'Aluminium offre une fête aux enfants de son nombreux personnel. Cela se fera l'après-midi de mercredi, jeudi et vendredi, en trois journées. C'est qu'il y a 5,560 enfants, dont 2,968 iront au Laminoir dans la salle décorée et illuminée, garnie de tables, où les petits convives dégusteront une bonne collation; les autres, soit 2,582 les plus jeunes, recevront leurs cadeaux apportés par leur père à la maison.

ST-LEONARD — † M. Théodule Brunner

(Corr.) La mort vient de ravir, bien prématurément, hélas! à l'affection des siens Théodule Brunner. Il s'en va à l'âge de 58 ans seulement, laissant dans la désolation sa jeune famille de 6 enfants.

Le cher défunt fut, dans toute l'acceptation du terme, un homme de devoir. Epoux et père exemplaire, il se dévoua sans compter pour sa belle famille qu'il chérissait.

Issu d'une famille de cuisiniers, il excellait dans cette branche. Après un bon apprentissage et un stage à l'étranger, il devint chef cuisinier aux Hôtels Seiler, à Gletsch. Il occupait ce poste depuis plus d'un quart de siècle. Après ses vingt-cinq ans de service, il obtint la montre d'or. Il était très estimé des patrons. Aussi ces derniers ont-ils déposé sur sa tombe une couronne avec cette inscription significative: « A notre collaborateur ». Très prévoyant, il se levait de bonne heure, scrutait le ciel et savait ensuite le nombre presque exact de clients à satisfaire. Il s'enquerrait également de la nationalité de ces derniers et préparait les menus suivant les goûts.

Entre les saisons il rentrait dans sa famille. Très jeune de cœur, il aimait la compagnie. Il enseignait volontiers quelques recettes de cuisine. Il avait un grand plaisir à se rendre utile. Il s'offrait volontiers aussi pour préparer un repas de mariage. C'était le cuisinier attiré des festivals de chant et de musique des environs.

Dimanche, la nombreuse assistance qui l'accompagnait à sa dernière demeure, montre la grande sympathie éprouvée envers la famille. Théodule, tu n'as plus de souci: De quoi demain sera-t-il fait? Tu reposes dans la paix du Seigneur.

J.-B. B.

AGETTES — † M. François Favre

L'un des doyens de notre localité vient de nous quitter: Favre François, allié Salamolard. Travailleur infatigable, il est, peut-on dire, mort à la brèche, à 77 ans, après quelques jours de maladie seulement.

Grâce à son labeur incessant, à son savoir faire et à l'économie, il s'était acquis une intéressante situation matérielle tout en élevant une belle famille: 5 garçons et une fille. Ce fut un tendre époux, un excellent père, un citoyen dévoué et serviable et un bon chrétien.

Que sa famille explorée veuille recevoir l'expression de nos condoléances émues.

X. X.

A LA DIRECTION DE LA BANQUE CANTONALE DU VALAIS

Nous avons déclaré dans notre précédent numéro que toutes les informations de presse concernant la nomination du nouveau Directeur de la Banque cantonale étaient prématurées. Nous avons également promis à nos lecteurs de leur donner toutes les informations qui peuvent les intéresser sur cette importante nomination. A l'heure actuelle, voici la situation telle qu'elle se présente en toute vérité:

M. le Directeur Laurent Rey ayant mis à disposition son mandat auprès du Conseil d'Etat, celui-ci a invité le Conseil d'administration de la Banque cantonale à présenter un candidat.

Bien qu'aucun candidat n'ait encore été présenté, nous savons que M. le conseiller d'Etat Oscar de Chastonay a été pressenti.

Nous nous en félicitons, car, certes, c'est un heureux choix. En effet, la personnalité de notre Chef du Département des finances suffit à assurer un avenir brillant à notre important établissement bancaire. Dans les milieux industriels, commerciaux et agricoles du canton, on envisage avec satisfaction une telle candidature, si M. de Chastonay l'accepte, permettant une clairvoyante et large adaptation des finances aux nécessités de l'heure présente.

Un seul souci nous reste. Si M. Oscar de Chastonay doit être nommé Directeur de la Banque cantonale, qui le remplacera au Département des finances, où il a fait preuve de tant d'énergie, de capacités et de droiture? Il est vrai que le nouveau Chef de ce Département aura la tâche facilitée puisqu'il n'aura qu'à suivre les traces de son brillant prédécesseur.

Des informations fantaisistes ont également fait courir le bruit que M. Fama, Chef du Département de police, se retirerait du Conseil d'Etat. Nous pouvons affirmer qu'il n'en est rien et que M. Fama continuera à exercer ses fonctions pour le plus grand bien du Pays qu'il honore.

LE DECES DE M. CAGIANUT

Le président de la Société suisse des entrepreneurs, M. le Dr Jean-Laurent Cagianut, vient de mourir à l'âge de 62 ans. Le Conseil fédéral l'avait nommé au poste de délégué pour la création de possibilités de travail.

LES ALLOCATIONS FAMILIALES ET LES MAITRES-IMPRIMEURS VALAISANS

Les maîtres-imprimeurs valaisans se sont réunis en assemblée extraordinaire, dimanche matin, à l'Hôtel de la Gare, à Sion, sous la présidence de M. E. Schechli, de Sierre. Après avoir entendu un exposé de M. Calame, secrétaire romand de la S.S.M.I., l'assemblée s'est ralliée au principe d'une augmentation des salaires sous la forme d'allocations familiales de viè chère. Ce point de vue, qui est aussi celui des sections romandes, sera présenté à l'assemblée générale de la Société suisse.

IN MEMORIAM Section souvenir valaisan

Le Comité du Souvenir valaisan section de « In Memoriam » rappelle au public la vente de calendriers et pochettes en faveur des orphelins de guerre. Il le prie donc de faire bon accueil aux deux personnes chargées de cette vente charitable qui commencent mardi 16 décembre courant.

Le calendrier contient à chaque page du mois une illustration de fort belle apparence qui pourra être utilisée comme carte postale. Chacun voudra la posséder car le produit de sa vente servira à soulager les nombreux orphelins et veuves de soldats suisses qu'In Memoriam a pris sous sa protection.

Le Président: Le Secrétaire: Col. E. M. G. Morand Cap. Pignat.

TELEGRAMMES DE SOUHAITS DE NOEL ET DE NOUVEL-AN A TARIF REDUIT

Du 14 décembre au 6 janvier, les taxes des télégrammes de souhaits de Noël et de Nouvel an seront de nouveau fortement réduites, dans les relations avec plusieurs pays. En raison de l'intensité du trafic de fin d'année, le public est prié de déposer ses télégrammes en temps utile. Ils ne seront toutefois distribués que la veille ou le jour même de Noël ou du Nouvel an.

AU TRIBUNAL MILITAIRE

On se souvient du terrible accident d'automobile qui, l'été dernier, coûta la vie au colonel Otto Weber et au chauffeur Klarer, de Morges, sur la route de Martigny à Saint-Maurice, près d'Evionnaz.

Le colonel Schwarz qui conduisait lui-même sa voiture, a comparu devant le tribunal militaire II, siégeant à Aigle, et présidé par le colonel Etter, sous la prévention d'homicide par imprudence.

Le jugement, rendu samedi, a retenu l'excès de vitesse, mitigé de circonstances atténuantes. Le colonel Schwarz a été condamné à 500 francs d'amende.

UN DONNEUR GENEREUX

Un soldat d'une compagnie d'infanterie natif de Nendaz vient de donner son sang plusieurs fois, à l'Hôpital de Lausanne, pour sauver différentes personnes.

Il s'agit du soldat Edouard Glassey, qui venait d'être opéré lui-même.

Or, quelques jours après cette première donation on put lui tirer encore le sang nécessaire pour une transfusion sans qu'il en souffrit autrement. On apprend encore qu'il est prêt à de nouvelles séances de donation sanguine.

TEA-ROOM INDIANA SEURS ZUFFEREY AV. DE LA GARE Ses belles bûches et tortes de Noël

AVIS AUX COLLECTIONNEURS

(Comm.) Enfin, une section philatélique est en formation à Sierre. L'étude de ce projet, depuis longtemps en formation, verra une réalisation, au plus grand plaisir de tous les amateurs de timbres-poste. Chaque collectionneur aura ainsi l'occasion de suivre les nouveautés, de même que les échanges, achats et ventes seront grandement facilités. Les débutants, guidés par un membre du comité attaché spécialement à eux, sont cordialement invités et acquerront, très vite, une grande maîtrise dans la science du timbre.

Fait primordial, la section sera rattachée à la Société Suisse de Timbrologie. M. Ruffer, président de la Société lausannoise de Timbrologie viendra spécialement à Sierre, samedi, pour notre première assemblée. Amis du timbre, rendez-vous pour samedi le 20 décembre 1941. (Voir aux annonces) Quelques amateurs.

Grave accident à Savièse

Ce matin, au moment où il était en train d'abattre un arbre, Jean-Adrien Reynard, de Drône, a été atteint par la chute du méléze. Il a subi une très grave fracture de la colonne vertébrale. Conduit d'urgence à l'hôpital régional de Sion, il a été opéré par M. le Dr. Luyet. Son état inspire les plus vives inquiétudes.

La radiographie a également fait constater une fracture, au bassin. Il s'agit d'un cas très grave. M. Reynard est âgé de 45 ans.

Nécrologie

(Corr.) Série noire vraiment, série noire à l'Hôpital de Sion! Trois décès en un jour! vendredi dernier, à l'aube, expirait Mlle Agnès Putallaz, de Vétroz; dans l'après-midi, M. Théodule Brunner, amené d'urgence; puis M. Bellwald, médecin-vétérinaire. L'intérêt, l'attachement, que les malades manifestent les uns pour les autres, nous édifient grandement.

Au milieu de ses souffrances, jusqu'au dernier moment, M. Bellwald s'enquerrait de l'état de M. le chanoine Pitteloud, le plaignant, l'admirant: « Nous nous rencontrerons sur le chemin du Ciel! » dit-il, aux

CHRONIQUE SÉDUNOISE

Ceux qui s'en vont

† M. le Rd Chanoine Pitteloud

Une bien pénible nouvelle se répandait, lundi soir, en ville de Sion: Dieu a rappelé à Lui M. le Rd Chanoine Henri Pitteloud, doyen du décanat de Sion.

L'émoi, que ce deuil cause dans le diocèse prouve assez combien le vénérable défunt jouissait de l'estime et de la confiance de ses supérieurs, de ses confrères dans le sacerdoce et de tous les fidèles qui eurent le bonheur de bénéficier de ses précieux talents et de sa bonté toute sacerdotale.

M. le chanoine Pitteloud était né aux Agettes, le 13 décembre 1879. Il fit ses études classiques aux collèges de Sion et de Brigue, sa théologie au grand Séminaire de Sion. Ordonné prêtre en 1905, il occupa successivement les postes de vicaire à Nendaz (1905-1909), curé de la paroisse de Mase, qu'il dota d'une nouvelle église (1909-1912) et curé de Chamson (1912-1924). Après deux ans d'interruption de ministère pour cause de maladie, il se vit confier en 1926 la paroisse de Venthône, puis en 1931 celle de Granges, où il assumait, en même temps, la charge de doyen du décanat de Sierre. Parfait, M. l'abbé Pitteloud laissa le souvenir du bon prêtre, à la charité et au dévouement sans limite.

En 1936, Son Excellence Mgr l'évêque du diocèse, reconnaissant ses mérites, l'appela aux hautes fonctions de Chanoine de la Cathédrale et le nomma, la même année, doyen du décanat de Sion.

Dès lors, son zèle apostolique eut l'occasion de se dépenser dans les multiples œuvres diocésaines, tout en assurant différents cours de religion dans la paroisse de Sion. Appréciant de plus en plus ses services, notre Evêque lui confia la direction générale de l'Action catholique pour la partie romande du diocèse, tâche en laquelle, son tact, son bon sens et son esprit conciliant s'exercèrent de la façon la plus utile. Il présida aussi la commission d'élaboration du nouveau catéchisme que nous sommes si heureux de posséder aujourd'hui.

Il s'en est allé à 62 ans, hélas! trop tôt. Il aurait pu rendre encore de grands services au diocèse. Dieu l'a voulu ainsi. On le savait souffrant depuis quelques temps déjà, mais on ne s'attendait pas à un dénouement si rapide.

« Il faut avoir confiance », disait-il au soir de sa paisible mort. La confiance est facile après le don total de soi à Dieu et aux amis et lorsque, dans sa vie, on a mis tant de bonté et de charité.

† M. l'abbé Pierre de Courten

Bien qu'éloigné depuis fort longtemps, de son pays, l'abbé Pierre de Courten, qui vient de s'éteindre à Bordeaux, où il résidait, avait laissé en Valais de nombreux parents et amis qui éprouveront un douloureux regret de la perte de cet homme de bien, de ce prêtre exemplaire, d'une haute et puissante intelligence, dont la vie fut un constant modèle de vertu, de travail et de dévouement.

Né à Sierre, le 16 novembre 1863, fils de M. Frédéric de Courten, officier en Sardaigne, puis préfet du district de Sierre, petit-fils du dernier Grand Bailli, le comte Maurice de Courten, le futur abbé avait puisé au sein d'une nombreuse famille chrétienne, les sentiments de foi, de courage et de droiture qui le distinguèrent toute sa vie et l'imprimèrent d'un caractère indélébile. Jeune encore, il quitta le Valais pour Besançon et entre chez les Maristes; sa vie d'apostolat et d'enseignement commença.

Successivement professeur à Cannes, directeur du Collège Fénelon à La Rochelle, de l'Institut Ste-Marie, rue Moncaze, à Paris, du Collège St-Jean, à Fribourg, poste que la maladie le força à résigner, après avoir formé une génération d'étudiants qui gardent précieusement son souvenir, il regagna la France et s'établit à Bordeaux, berceau de sa Congrégation et qui conserve le tombeau de son fondateur, le Père Chaminade. C'est là que Dieu est venu le prendre en pleine activité pour lui donner la récompense du bon serviteur.

En 1939, ses mérites éminents lui avaient valu la Croix de la Légion d'honneur. Mais rien, ni l'éloignement, ni ses multiples occupations n'avaient pu enlever au regret l'amour de sa terre natale. Quelle joie pour lui de pouvoir reprendre, de temps à autre, le chemin du pays; on le voyait alors à Sion, dans ces Mayens qu'il aimait, dont il appréciait le charme ineffable et qui formaient une oasis de calme bienfaisant dans sa vie trépidante.

Toujours vert en dépit des ans, de figure ascétique, l'abbé de Courten était un causeur cultivé, à l'intelligence sagace, doué d'une fine psychologie innée.

Le Valais perd en lui un de ses meilleurs enfants, qui lui a fait le plus grand honneur. Que sa famille, si durement éprouvée, agrée l'hommage de nos condoléances émues.

A.

Prix des vins 1941

Il y a quelques semaines un soi-disant défenseur des intérêts de la viticulture valaisanne écrivait que les prétentions des Valaisans au sujet des prix des vins de la dernière récolte étaient exagérées en regard aux prix pratiqués par la production et le commerce du canton de Vaud. Il est intéressant, à ce propos, de connaître les résultats de la mise des vins de la ville de Lausanne, soit 200,000 litres de blanc.

Allaman, 24,050 lit. de fr. 1,01 à 1,30; Abbaye du Mont, 56,000, de 1,24 à 1,53; Pully, 7460 lit., de fr. 1,01 à 1,09; Burregnon, 37,000 lit., de fr. 1,60 à 1,98; Dézaley (Clos des Moines), 32,060 lit. de fr. 1,70 à 1,93.

Dézaley la Ville, 43,450 lit., 2,20 à 2,75.

En lisant ces chiffres, toute personne qui raisonne normalement doit admettre que la Société Sédunoise d'Agriculture a été bien modeste en évaluant à fr. 50.— (fr. 1,25 le litre) le prix de la brantée de fendant Sion 1er choix.

A. de R.

Avant le concert de la Schola

Les Petits Chanteurs de Sion termineront dimanche prochain, par leur concert de Noël, une année d'activité assurément unique dans leurs annales. Il suffirait de rappeler, au tableau de 1941, l'institution des réunions liturgiques mensuelles, celle des Complies dominicales, la célébration solennelle de la Semaine Sainte, la Messe Orientale, Rerum Novarum, les Concerts de Berne et de Fribourg, à quoi il faut ajouter nombre d'auditions de bienfaisance de caractère privé, ainsi que deux engagements à Radio-Lausanne. Le concert de dimanche sera le digne couronnement de cette année si bien réussie.

On y entendra d'abord quelques motets polyphoniques au XVI s.: un « O Jesu Christi », de van Berchem, d'une incomparable richesse d'expression, qui ne contribua pas peu au succès des Petits Chanteurs et fit une profonde impression sur le public très mêlé du Casino de Berne, lors de la manifestation « Jeunesse qui chante » en juin dernier; un « Kyrie » à 5 voix de Johanne Croce, fragment d'une nouvelle messe pour Noël prochain, sonore et puissante comme la messe du 5^{me} ton, du même auteur, déjà au répertoire de la Schola; un « Diffusa » est » très brillant, de G. M. Nanini, ami et condisciple de Palestrina.

La deuxième série sera formée de noëls français des XVI et XVII s., harmonisation moderne de Gevaert, Noyon, etc.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur l'origine de ces noëls français.

Nous ajoutons que tout le programme sera donné par cœur, excepté le Kyrie de Croce et le Petit Oratorio de Haendel.

Les Petits chanteurs ont fait tout leur possible pour satisfaire leurs nombreux amis et sympathisants. Nul doute que ceux-ci viendront nombreux encourager cette jeune Schola qui termine avec 1941 sa 14^{me} année d'activité.

Assurances Individuelles Collectives, Agricoles, Automobiles, Responsabilité civile, Eclaircissement et Vol, Déroulement, Cautionnements

ZURICH Accidents

MARC C. BROQUET, Sion, Tél. 212.09

Réunion des architectes

La S. A. V. avait annoncé une conférence dont le sujet « L'esthétique de nos paysages » devait être traité par l'éminent architecte de l'Etat de Vaud, M. Edmond Virieux. Un deuil cruel frappa la famille de M. Virieux, la veille de la conférence. Elle dut ainsi être renvoyée et sera donnée à la fin du mois de janvier.

C'est ce qui a été décidé, entre autres, à l'assemblée de la S. A. V. qui s'est tenue à l'Hôtel de la Planta, dimanche, en lieu et place de la conférence.

Le Comité, formé par MM. Max Zwissig, de Sierre, président; Joseph Iten, Sion, secrétaire; Charles Zimmermann, St-Maurice, caissier, a été confirmé dans ses fonctions pour une nouvelle période.

En outre, il fut discuté, au cours de l'après-midi, des grands problèmes de la remise en valeur des sites en Valais.

Il faut qu'un règlement, à l'exemple de la police des constructions de la nouvelle loi vaudoise, régit dès maintenant dans ces affaires d'un intérêt capital pour notre canton.

Il n'y a aucune disposition communale ou cantonale à ce sujet.

Les architectes ont, eux les premiers, des responsabilités dans ces domaines. Mais il faut qu'ils soient appuyés par une loi concrète dans cette action nécessaire qui est celle de conserver à nos sites le caractère du terroir et de ne pas autoriser des fantaisies de constructions au milieu d'un village de mazots.

Certes, beaucoup d'encre coulera avant que cette idée soit comprise. Qu'importe s'il faut vider des enciens dans le Rhône, pourvu que l'idée préconçue par des hommes respectueux des beautés de nos paysages ne vienne pas s'y noyer à son tour.

g. g.

TEA-ROOM INDIANA
STURS ZUFFEREY AV. DE LA GARE
Nos délicieuses glaces et entremets divers

Aux jeunes employés et ouvriers

Nous continuons bravement notre travail soutenus par l'espérance de voir en notre ville une belle jeunesse, heureuse, digne, unie en un mouvement qui sera la joie et la fierté de tous.

Une assemblée générale aide à comprendre les agréments et les avantages moraux et matériels que l'on trouve à s'associer dans notre mouvement, dans un esprit d'amitié et d'entraide fraternelle, au travail et dans les loisirs.

Jeunes travailleurs, ouvriers, employés, apprentis, porteurs, nous vous invitons tous à notre assemblée générale de demain soir, jeudi, à 20 h. 30, à la Maison des Oeuvres, rue de la Dent-Blanche.

Au programme: 1. Notre dignité de travailleurs; 2. Que sera notre atelier de loisirs? 3. Partie récréative. Orchestre.

La J.O.C.

CONFISERIE-TEA-ROOM DU CASINO
Torches et Tresses au beurre

Inspection de la DAP

Dimanche matin, alors que le froid mordant saisissait les moins frileux, la D.A.P. sous les ordres de son commandant V. de Werra et du capitaine Jos. Andenmatten, accomplissait différents exercices de tactique dans les rues de notre ville.

Le capitaine Caillaud, instructeur pour la Suisse romande, venu pour inspecter notre corps dapiste, assistait à ces exercices et eut la satisfaction de constater le bel effort fait par nos soldats, et la tenue excellente de chacun d'eux.

Les Sapeurs-Pompiers du Valais Central à Sion

Ainsi qu'il en est l'usage dans toutes les Associations, les Sapeurs-pompiers ne dérogeant en rien aux traditions, se sont réunis, dimanche, en assemblée des délégués des localités du centre du canton.

M. Urbain Zufferey, de Chippis, présida les débats au cours de la journée.

Dès le matin, le comité prit les dispositions pour la journée et liquida les affaires de bureau.

L'après-midi fut consacrée aux affaires administratives de la Société; discussions amicales qui trouvèrent de rapides conclusions grâce à l'entregent de chacun.

M. le commandant de gendarmerie Ch. Golluf donna divers aperçus sur les assurances-incendie, caisses d'accidents, etc. De même, il fit part à l'assemblée de l'augmentation de 20 ct. sur la taxe d'assurance à la Société des Sapeurs-pompiers suisses. Ainsi cette contribution est portée à fr. 1.— par membre, ceci pour couvrir les frais en cas d'accidents provoqués par les attaques aériennes éventuelles.

M. Charles Bertrand, président de l'Association du Bas-Valais, et instructeur à Monthey, appuie avec chaleur les paroles du commandant de la gendarmerie et inspecteur cantonal du feu. Il engage les collègues à faire accepter cette augmentation du

taux de l'assurance par les communes.

M. Emile Brunner, ancien président de l'Association dont il est le fondateur, termine la partie oratoire en faisant une rétrospective du service du feu dans le canton du Valais.

M. Georges Maret, délégué de la Municipalité, présente à MM. les délégués les meilleurs souhaits de bienvenue à Sion et les invite au nom de la Commune à partager le verre d'amitié au Carnotzet municipal.

Au Service de la voie des C. F. F.

Dans le dernier numéro de *La Voix du Vieux Pays* organe de la Société valaisanne et du Club valaisan de Lausanne, présidés respectivement par MM. Elic Roux et Maurice Marshall, nous lisons ce qui suit:

« La nouvelle nous parvient également que notre sympathique membre, M. Emile Arlettaz vient, lui aussi, d'être nommé secrétaire principal au Service de la voie des C.F.F., à Sion, en remplacement de notre ami M. Fabien Exquis, lequel vient de prendre sa retraite.

Nous souhaitons à la fois une bonne et longue retraite à M. Exquis et nous complimentons aussi notre ami Emile Arlettaz pour son succès, d'ailleurs largement mérité.

M. Arlettaz sera regretté par tous ceux qui l'ont connu ici, d'abord comme ami, puis pour le rôle admirable qu'il jouait dans notre bonne ville de Lausanne. Aussi Sion peut-elle se réjouir d'avoir dans ses murs un apôtre de la défense des travailleurs, un homme épris de beau, de vrai et de bien. Nous lui souhaitons bonne chance ».

A notre tour, nous félicitons notre ami Emile Arlettaz pour sa nomination qui le ramène dans notre cité où il ne compte que des amis. Nous savons, d'ailleurs, que son vœu était de terminer chez nous sa longue et fertile carrière aux C.F.F. Nous présentons également nos compliments à M. Fabien Exquis et lui souhaitons de longs et d'heureux jours dans sa retraite.

FOOTBALL

Martigny 1 contre Sion 1

Voilà une rencontre qui promet! Nos amis du Bas-Valais possèdent, cette année, une excellente équipe, bien placée au championnat suisse. Les Sédunois devront fournir un gros effort pour gagner cette partie, mais si chacun travaille comme dans le match contre Monthey II, les 2 points resteront à Sion.

Avant ce grand match, les réserves du club local seront aux prises avec Fully I.

Les PETITES ANNONCES du « JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS » suivies attentivement par les lecteurs sont toujours assurées d'un succès

CINEMA LUX

Cette semaine, au Lux: « Cœur Viennois ». Voici un résumé de la critique de la « Feuille d'Avis de Lausanne » concernant ce film.

Il ne me semble pas qu'on puisse trouver, pour exalter l'amour maternel et le devoir filial, document plus sensible et plus puissant que ce « Cœur viennois », projeté cette semaine sur l'écran du Rex. L'œuvre se défend d'être moralisante et pourtant elle l'est au plus haut chef. Comment ne pas vibrer et s'émouvoir au roman de cette mère qui, tôt devenue veuve, s'occupe avec une abnégation totale de ses enfants, les élevant dans la difficulté, leur donnant le meilleur d'elle-même alors qu'eux ne manifestent à son endroit qu'ingratitude. Le film est complètement dépourvu de ce prêchi-prêcha bêtard et insipide à quoi nous ont habitués tant d'œuvres qui se voudraient éducatives et qui ne parviennent qu'à nous ennuyer. Tout est vrai, dans cet attachant épisode, d'une vérité brutale comme l'est généralement la vie, et, n'étaient quelques passages où le cinéaste s'est trop volontiers abandonné au mélodrame, on n'hésiterait pas à consacrer « Cœur viennois » comme l'un des meilleurs films de cette dernière année. La bande a d'ailleurs été primée à la Biennale de Venise.

Malgré les difficultés actuelles, vous pouvez offrir à l'occasion des fêtes:

Une boîte de cigarettes ou de cigares
LE MAGASIN SPECIAL DE TABAC
Armand Revaz
vous présente un grand choix

Le Loto de la «Rhodania»

Les temps sont durs. Le Département fédéral de l'Economie publique éprouve des difficultés toujours croissantes dans l'approvisionnement de la population. Conscient de son rôle social, la « Rhodania » se fait un devoir d'organiser un loto pour atténuer les soucis de nos dirigeants.

Samedi soir, tous au Café du Grand-Pont: sans coupons (mais ceci sous le sceau du secret), vous obtiendrez de beaux lots. Et vous rentrerez chez vous, chargés et fêtés comme le Père Noël.

CONFISERIE-TEA-ROOM DU CASINO

Tourtes — Bûches et Entremets glacés

J.O.C. — Assemblée générale, demain soir, à 20 h. 30, à la grande salle de la Maison des Oeuvres. Que chacun amène un ami.



Monsieur et Madame Edouard Pitteloud et famille, aux Agettes; Monsieur Daniel Pitteloud-Pitteloud et famille, aux Agettes, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur le très Révérend Chanoine

Henri PITTELOU

de la Cathédrale de Sion

leur très cher frère, beau-frère, oncle et cousin, que Dieu a rappelé à Lui, muni de tous les secours de notre Sainte Religion, après une longue et pénible maladie, dans la 63^{me} année de sa vie et la 36^{me} de son sacerdoce.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, le jeudi, 18 décembre 1941, à 10 heures.



La famille François FAVRE-SALAMOLARD, aux Agettes, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle et irréparable qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

François FAVRE

leur très cher et dévoué époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection à l'âge de 77 ans, après une courte maladie et muni de tous les secours de notre Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Vex, le vendredi 19 novembre, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire part.

Ski-Club. — Dimanche 21 décembre, course du Ski-Club aux Mayens d'Ayent. Départ 6 h. 40 au sommet du Grand-Pont. S'inscrire auprès du chef de course P. de Kalbermatten (tél. 2.18.55) jusqu'au samedi à midi.

Chœur mixte de la cathédrale. — Jeudi 18 déc., à 10 h., le Chœur chante la messe d'enterrement du Rd chanoine Pitteloud, membre passif. Le soir, dès 20 h., répétition pour les dames seules; dès 20 h. 30 répétition générale.

A louer
Chambre meublée
bien ensoleillée. Même adresse à vendre 2 paires de ski. S'adr. sous chiffre 763 au bureau du journal.

Cuisinière
cherche place stable. E-vent. ferait des remplacements.
S'adresser au bureau du journal.

Attention LÉGUMES
J'expédie au prix du jour, Choux blancs, choux raves beurrés, fourragers, racines rouges à salades, carottes NANTAISES rouges et carottes jaunes à bouillon, poireaux verts gros oignons et raves bl. Prix cert. gratuits sur demande. Demandez catalogue de graines potagères, fourragères et fleurs 1941. Se recommander: E. GUILLODMORA, maraicher, Nant-Vully. Tél. 7.24.25.

Fourneau
avec récupérateur, en parfait état, à vendre, faute d'emploi. S'adresser chez Lucien Pelissier, ancienne ferme de l'Hôpital, sur Salins.

A vendre
une vache prête au veau (race d'Hérens). S'adresser à l'épicerie Centrale, à Muraz s. Sierre.

Très vieux Dentiers
(même cassés), vieux bijoux, débris d'or, bridges, brillants, argenterie, etc. achetés bon prix par Raymond, bijoutier, Pépinet, 5, Lausanne. Les envois sont payés par retour du courrier.

LOCATAIRE
stable, sans enfant, cherche en ville de Sion, petit logement. S'adr. à P. 6546 S. Publicitas Sion.

CADEAUX ETRENNES
MILLE FAÇONS DE FAIRE PLAISIR
Magasin Gonset S.A.
SION

Pour les Fêtes....

C'est chez Mlle PIZZEN, Av. Gare, à SION que vous trouverez encore à l'ancien prix et économie de coupons: Chemises Messieurs - Sous-vêtements de Dames - Pyjamas - Gants - Nappes du pays - Tissus pour complets et manteaux. J. Pizzen.

Mme TETTONI-MARET a l'honneur d'informer sa fidèle clientèle qu'elle a transféré dès aujourd'hui son

SALON DE COUTURE
à la MAISON AYMON, 1er étage, PLANTA.

Collectionneurs de timbres

Les philatélistes désireux de fonder une société groupant le Valais sont priés d'assister à une assemblée constitutive qui aura lieu le samedi 20 décembre 1941, à 20 h. 30 au café du Commerce à Sierre.

Pour le comité d'initiative: Pierre Savioz.

A l'occasion des fêtes, vous trouverez chez
Mme Vve E. MACHOUD
Place du Midi — SION

un grand choix de:
Mandarines, Oranges, fruits secs,
Houx, Gui, Arbres de Noël et plantes floriss.

A vendre
Vigne
à proximité de la ville, environ 1200 toises. Faire offres par écrit sous P. 6565 S. Publicitas Sion.

Pour vos salaisons
demi-bête et quartiers; marchandise de première qualité, ainsi que tripes, foie, langue de bœuf, boudins, au plus bas prix.
Pour les fêtes, grande vente de veau par quartiers, franco. — Détail: Boucherie Moix Lucien, St-Martin, Tél. 3.50.04.

A vendre
à Bramois, verger arborisé de 700 toises à Fr. 14 la toise. S'adresser par écrit au bureau du journal sous chiffre 765.

A VENDRE
une jolie paire de ski, avec fixation Kandahar et arêtes. Occasion: prix fr. 30.—
S'adresser au bureau du journal.

Viticulteurs
Commandez vos plants à temps
Pépinières de vignes américaines à Molignon
CONSTANTIN FRERES, ARBAZ. Tél. 21083.

Samedi 28 décembre, dès 17 h. 30
CAFÉ DU GRAND-PONT — SION
GRAND LOTO
de la « RHODANIA »

Pour les FÊTES vous trouverez
Chez Pierre

aux meilleurs prix du jour: arrivage de légumes frais, ainsi que fruits du Midi: Oranges, Mandarines, Noix, Noisettes, Amandes, Fruits, Pommes du pays. Vins du Valais et Tessin, Chianti, Malaga, Vermouth, Asti Spumante.

Vins à l'emporter à partir de 2 litres. Tél. 2.10.13
Samedi 20 décembre: banc près de la Colonne. Se recommander: P. Knübel, Rue du Rhône, Sion.

AU CINEMA LUX
DES CE SOIR MERCREDI A 20 h. 30

Un chef-d'œuvre poignant, pathétique et d'une force d'expression extraordinaire.

L'UN DES PLUS BEAUX FILMS DE CETTE ANNÉE

COEURS VIENNOIS

(UNE MERE)

Une superproduction qui vous fera vivre le destin d'une mère au cœur d'or, toujours prête à pardonner et à se sacrifier pour ses enfants.

FILM COURONNÉ A LA BIENNALE DE VENISE 1940

AU CINEMA CAPITOLE

VEZ VOIR DES CE SOIR MERCREDI

la suite et la fin des extraordinaires aventures policières de DICK TRACY, dans

LES VAMPIRES DE NEW-YORK

2^{me} épisode: LE CHEF DU SERVICE SECRET.

PRIX REDUITS DES PLACES

AVIS

La population de Sion est informée que les torches et les tresses se feront encore cette année, mais elle est priée de les commander au plus tôt afin d'être sûre d'en avoir.

D'autre part, les personnes qui ont chez elles des plaques à gâteaux appartenant à leur boulanger voudront bien les rendre au plus vite, car il en aura besoin pendant les fêtes.

Un grand merci d'avance!

LES BOULANGERS DE SION.

Faites nous
2 nouveaux abonnés pour 1942

et vous recevrez la « Feuille d'Avis »
gratuitement pendant une année

A VENDRE
Oufs frais
contre coupons chez Mme Ganter, Pratifiori, Sion.

OBJET ÉGARÉ

la personne qui, dimanche soir au café Tavernier, a emporté par erreur un sac de touriste, contenant entre autre 2 paires de peau de phoque, est priée de le rapporter contre récompense, au poste de gendarmerie de Sion.

PERDU

5 cartes de ravitaillement aliments, sur le parcours av. Pratifiori, Dent-Blanche Av. Midi, Av. Gare. Les rapporter contre récompense à Jules Damay, av. gare, Sion.

Fumier

A vendre, une toise de bon fumier de vache.
S'adr. bureau du journal

A vendre

vaches

race d'Hérens et race Emmenthal, fraîches et prêtes à vêler. S'adresser sous chiffre P. 6593 S. Publicitas, Sion.

A vendre
un fourneau de catelles, brun, genre inextinguible.
S'adr. bureau du journal

Pour les Fêtes

Chocolats — Fondants
Petits fours
Pâtes d'amandes.
Poulets — Dindes
Asperges

Saucissons de foie gras
L. de SEPIBUS, SION.

jeune fille

de 22 ans, ayant fait stage de nurse, cherche place auprès d'enfants ou dame seule. S'adresser sous chiffre 762 au bureau du journal.

T. S. F.

Emissions de Sottens

Jeudi 18 décembre

7.10 Réveil-matin. 7.15 Informations. 11 h. Emission commune. 12.29 Signal horaire. 12.30 Musique récréative. 12.45 Informations. 12.55 Enregistrements récents. 13 h. 15 Le Grand Prix du disque. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. 18 h. Communications diverses. 18.05 Une expérience d'éducation maternelle pour les jeunes filles. 18.15 Les chansons de ma mère, Dvorak. 18.20 Rennes et caribous. 18 h. 30 Danses norvégiennes Nos 1 et 4. Grieg. 18.40 En regardant les plus petits que nous. 18.45 Fantaisies pianistiques. 18 h. 55 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le programme de la soirée. 19.30 Radio-écran: Tour du monde. 20.00 Mireille dans son répertoire. 20.15 Graziella, (roman). 21.00 Le Quatuor vocal Radio-Lausanne. 21.25 Les Sonates de Bach pour clavecin et violon. 21.50 Informations.

Vendredi, 19 décembre
7.15 Informations. 11.00 Emission commune. 12.29 Signal horaire. 12.30 Le courrier du skieur. 12.45 Informations. 12.55 Concert. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. 18.00 Communications diverses. 18.05 La lyre des jeunes. 18.20 Musique contemporaine de piano. 18.40 Chronique de l'Office central suisse du tourisme. 18.50 Les cinq minutes du football suisse. 19.00 Chronique fédérale. 19.10 La famille, fondement du pays. 19.15 Informations. 19.25 Courrier du soir. 20.00 Soirée de music-hall avec Edith Piaf et l'Orchestre Sasselli. 20.30 « Nocturne ». 21 h. Les grands anniversaires musicaux: A.-E.-M. Grétry. 21.30 Les grands solistes jazz. 21.50 Informations.

LA CONSOMMATION DE VIANDE EST AUTORISÉE LES 24 ET 31 DÉCEMBRE

A propos de la consommation de la viande les 24 et 31 décembre, l'Office de guerre pour l'alimentation communique: Par ordonnance No 25 du 11 décembre 1941, le département fédéral de l'économie publique a autorisé la consommation de

viande et de produits carnés les mercredis soirs 24 et 31 décembre, à partir de 18 heures. Les boudins et certaines espèces de saucisses au foie peuvent déjà être servis et consommés au repas de midi. Les boucheries, charcuteries et magasins d'alimentation sont autorisés à vendre et à livrer de la viande et des produits carnés pendant toute la journée des 24 et 31 décembre 1941.

Il ne sera accordé aucun autre allègement dans le domaine du rationnement de la viande durant les fêtes de fin d'année.

CONTROLE DES STOCKS DE POMMES DE TERRE

L'Office de guerre communique: Les pommes de terre étant particuliè-

rement importantes pour notre approvisionnement, il est devenu nécessaire que l'Office compétent connaisse nos réserves actuelles.

D'après une ordonnance, les maisons de commerce, organisations, administrations entreprises et personnes qui détiennent des pommes de terre dans le but de les remettre à des tiers ont l'obligation, dans la mesure où elles ne l'ont pas encore fait jusqu'ici, d'annoncer leurs stocks, par écrit, jusqu'au 20 décembre 1941, à la section du ravitaillement en pommes de terre, fruits et alcools, à Berne. Les producteurs doivent annoncer leurs stocks de pommes de terre qui dépassent les quantités accordées pour leurs propres besoins à l'Office de la culture des champs de leur commune, jusqu'au 31 décembre 1941.

LA CONSOMMATION ET LE RATIONNEMENT DU FROMAGE

En réponse à une question de M. Valotton, conseiller national sur le rationnement du fromage, le Conseil fédéral déclare ce qui suit:

La consommation de fromage présente certaines différences selon les régimes. Ainsi, elle est, d'une façon générale, plus élevée en Suisse romande qu'en Suisse allemande, et beaucoup plus élevée dans les régions montagneuses et alpêtres que dans la plaine. La consommation varie encore plus d'une famille à l'autre ou parmi les membres d'un même ménage. Il est à peine possible, dans un système de rationnement, de tenir compte des différences locales et individuelles.

On a essayé de remédier, dans la limite du possible aux différences existantes par l'introduction de coupons-option et de rations supplémentaires pour certaines classes professionnelles (ouvriers exécutant de gros travaux).

Ainsi, les personnes qui, dans l'agriculture, dans l'économie alpestre, dans l'économie forestière, ainsi que dans la viticulture, fournissent un effort physique pénible, de même que certains ouvriers exécutant de gros travaux, ont droit, provisoirement, en plus de la ration mensuelle habituelle de 400 grammes de fromage tout gras, à une ration supplémentaire pour le début de l'hiver (novembre-décembre), de 500 grammes chacune de fromage gras.

Avec le rationnement progressif, le système des rations supplémentaires pour les ouvriers exécutant de gros travaux sera poursuivi. De plus, il y a, à l'intérieur d'une même famille, et parmi les membres d'un même ménage des possibilités de compenser la consommation de certaines marchandises par celle d'autres articles.

directeur: S. C. Marcelle Pellissier, inspectrice; S. C. Ida Schwarz, chef de groupe samaritaine; S. C. Christiane Leuzinger, chef de groupe; S. C. Suzanne Bréanti, chef de groupe; S. C. Denise Tabin, samaritaine adjointe; S. C. Micheline Aymon, cond. + R., adjointe.

M. le col-brigadier Schwarz; M. A. Fama, chef du Département militaire; le lieutenant-col. Tauxe, lieutenant-col. Fischer, le cap. aumônier Brunner, ainsi que plusieurs personnalités tant civiles que militaires, prirent part à cette journée, magnifique caractérisée par des manifestations de foi absolue, d'amour pour la patrie, de confiance et d'amitié.

A cette occasion, plusieurs causeries documentaires furent données: une S. C. parla des nobles lottas finlandaises; le cap. Monnier, de Sierre, entretint son auditoire sur le rôle de la S. C. envers la patrie et le foyer; M. Maurice Zermatten dans une prose poétique d'une sensibilité exquise et riche, découvrit le Valais des Bouches du Rhône à ses hauts pays, d'une vallée à l'autre, avec toute la transcendance voulue pour emballer ses auditrices qui l'ovationnèrent à tout rompre.

M. le col-brigadier Schwarz sut dire en termes judicieux ce que les S.C.F. étaient au point de vue militaire; à son point de vue surtout. Et c'est là celui de tout le monde, que la femme S. C. reste avant tout femme au sens complet du mot.

M. Albano Fama fit part de son plaisir à voir ce groupement constitué et prononça d'excellentes paroles en sa qualité de chef du Département militaires.

M. le cap. Borcard fit une allocution patriotique en tant qu'instructeur à Axenfels où ont lieu les cours S.C.F.

Les S.C.F. maintenant groupées en une association construite sur des bases solides, vont poursuivre leurs rôles et leurs missions au service de la Patrie. Nous les y suivront discrètement dans leur grande œuvre de foi et de dévouement. Nous savons, et c'est pourquoi nous nous arrêtons là pour ne pas anticiper, ce qu'elles sont à même de faire si le pays le demande un jour. Cela ne s'écrit pas avec des mots.

Elles accompliront leur devoir à l'exemple de leurs ancêtres ou des lottas. Elles sauront aider leurs époux, pères et frères, à transmettre aux enfants et petits-enfants le joyau précieux qui nous a été légué en 1291.

Connaissez-vous les S.C.F.?

Deux dates, deux pays, même histoire

« En 1789, au combat de Fraubrunnen, 180 femmes tombèrent la faux à la main. L'une d'elles avait à ses côtés ses deux filles et trois petites filles ».

Voilà ce que nous dit dans l'« Histoire de la Confédération Suisse » M. A. Daguét.

« En 1940, en Finlande, deux Lottas ont été mitraillées sur leur tour d'observation. Elles auraient pu se réfugier à l'étage inférieur de la tour, mais elles sont restées à leur poste jusqu'au bout. La mort a coupé la relation que faisait la téléphoniste... »

Nous empruntons ce paragraphe à M. le colonel Henry Valotton, dans son livre magnifique sur l'héroïque population finlandaise, au moment de l'agression soviétique.

Deux dates 1789-1940, deux petits pays: presque les mêmes. Deux traits d'héroïsme parmi des milliers d'autres dans des circonstances analogues. Etrange parallèle dû à la configuration du sol, à la jalousie des peuples envieux qui entourent les deux nations en deux époques différentes.

En 1789, nos femmes n'étaient pas organisées et portaient en guerre, la faux à la main ou quelque autre instrument aratoire sur l'épaule. Et l'on se jetait dans la mêlée à corps perdu. Il fallait vaincre ou mourir. Bien souvent, trop souvent, elles se faisaient tuer, conscientes de leur mission.

Lamartine disait, plus tard, que les Suisses à l'étranger n'avaient pour âme que la discipline et pour opinion que l'honneur. Et nous avons tous constaté combien la Suisse occupe une grande place dans la littérature historique de tous les temps. Souvent il est fait mention de la femme suisse en tant que soldat. En feuilletant l'histoire, nous y voyons nettement l'évolution des peuples. Nous constatons cependant que le principe est resté le même. C'est ainsi que le maréchal Pétain, dans une conférence d'inauguration au cours de défense nationale à l'Ecole libre des sciences politiques, à Paris, put dire: « L'armée suisse est la nation elle-même ». Tout est résumé dans cette phrase du grand chef de l'Etat français.

C'est ainsi que nous venons à parler des femmes-soldats suisses de l'heure présente.

On les appelle les S.C.F. (Soldats du Service complémentaire féminin).

Que sont ces S.C.F. que d'embryonnaires défaitistes, à la mode, prétendent avec truculence que voilà bien une utopie.

Utopie ces milliers de services qu'elles rendent chaque jour à notre armée? Utopie cette foi qui les anime? Utopie, le sang que nos femmes suisses ont versé au cours des siècles pour nous léguer notre terre?

Fadaïses, certes, ces jérémiades de pantoufflards sybaritiques.

Nous connaissons le beau travail fait depuis la création de ces groupes auxiliaires de notre armée. Le colonel Sarrasin en fut le protagoniste avisé et d'une remarquable compétence.

Il sut s'entourer d'instructeurs capables, psy-

chologues avertis, aptes à comprendre une âme ou un cœur de femme. Et là, il faut ouvrir une parenthèse avant d'aller plus loin dans ce qui va nous sembler un paradoxe: Si nos S.C.F. sont soldats, elles sont avant tout des femmes et elles restent des femmes. Elles n'ont pas d'armes et font une école de soldat qui est plus apparentée aux exercices rythmiques de Dalcroze qu'au « drill » connu chez les militaires du sexe voisin. Voilà pour remettre les choses à leur place.

Vous allez objecter en disant: A quoi cela peut-il servir? C'est simple. Un peu d'école de soldat forme le caractère et engendre la discipline, car il en faut même dans une armée de femmes.

Et, importante question: Que font-elles actuellement?

Rôles et missions d'un soldat S.C.F.

La S.C.F. a de multiples devoirs à remplir. C'est ainsi que nous en rencontrons comme sténodactylo, secrétaire, correspondante, couturière, lingère, infirmière, conductrice, téléphoniste, sur les tours de S.R.S.A., etc., etc.

N'est-ce pas magnifique de sentir, en tant que soldat, que là, à l'arrière, se trouvent des femmes qui font leur service avec courage et abnégation? Un plus grand nombre d'hommes peuvent être envoyés aux premières lignes grâce à cette organisation.

Nos femmes ont compris l'appel du Pays et elles y ont répondu spontanément. On ne force aucune d'entre elles à faire du service. Mais si cette heure devait venir, toutes nos femmes sauraient participer à la défense de notre patrimoine, sans qu'on les y appelle.

Une Association cantonale des S.C.F.

La journée de dimanche fut pour les S.C.F. valaisannes, une de celles qu'elles n'oublieront pas tout au long de leur vie.

Durant la matinée, un service religieux fut célébré avec ferveur. Des exercices eurent lieu sur une place, tandis que le froid se coulait sur les doigts délicats et les visages sympathiques des S.C.F. qui semblaient ne pas y prendre garde. Elles étaient à leur affaire avec cœur et conviction.

A midi, un modeste repas réunit les chefs S.C.F. les invités et la troupe, pour employer le terme militaire. Après le repas, qui n'était pas une « tambouille » de campagne, M. le cap. Monnier, instructeur S.C.F., expliqua la raison de cette assemblée. Il en définît les motifs, en commenta les statuts qui furent acceptés, puis fit nommer un comité et une commission technique composés comme suit:

Comité. — S. C. Gilberte de Riedmatten, présidente; S. C. Mizette Bonvin, secrétaire; S. C. Jane Studer, trésorière; S. C. Ida Lorétan, conseillère; S. C. Hortense Gross, directrice recrues; S. C. Nathalie Gross, remplaçante dir. rec.; S. C. Marcelle Pellissier, inspectrice; S. C. Denise Tabin, samaritaine; S. C. Philomène Carrupt-Michel lod, administrative.

Commission technique. — Cap. Léon Monnier,



POUR ANNONCER

un spectacle sensationnel ou un remède miraculeux, le bonimenteur s'agite sur son estrade, crie et s'égosille.

Hélas, sa voix ne porte pas loin, dans le tumulte du champ de foire.

Pour annoncer haut et loin à la foule immense de toute une région, de tout un pays, les produits ou les services qu'ils vendent ou qu'ils louent, les commerçants, artisans, industriels, etc. ont à leur disposition le meilleur des moyens:

UNE BONNE ANNONCE



Ils étaient accompagnés d'amis et de parents qu'I-wan n'avait jamais vus; parmi eux, Tama parut un instant, une Tama également inconnue. Ses cheveux étaient peignés et huilés à l'ancienne mode japonaise, et une couche de fard rouge et blanc recouvrait son visage. En saluant, elle sourit, de ce sourire vide et sans expression de la vierge japonaise bien éduquée, et I-wan ne sut que lui dire. Il ne se sentit reconforté qu'en rencontrant une fois son regard, lorsqu'elle releva les paupières. Ses yeux brillèrent, joyeux, pleins de gaieté.

« Nous jouerons la comédie jusqu'au bout », semblait-elle lui dire, en riant.

Et il la joua à cause d'elle. Même lorsque M. Muraki décréta qu'il leur fallait attendre la réponse de son père, I-wan se tut. Il n'avait aucun doute sur le consentement de son père qui serait très désireux de prouver son amitié pour le Japon. M. Wu savait bien qu'I-wan resterait chinois et qu'une femme, Japonaise ou non, ne compte guère. Sa nationalité a peu d'importance auprès de son rôle de belle-fille.

La lettre de M. Wu répondit à l'attente d'I-wan. Il écrivit à M. Muraki qu'il se trouvait honoré d'accentuer ainsi la paix récente entre les deux pays: « Il nous faudrait lier ensemble ces deux contrées sœurs et il n'y a pas de meilleur moyen que celui-ci. »

Et à I-wan: « Je ne connais pas de femmes mieux éduquées que les Japonaises. Elles sont dociles, humbles, obéissantes et fermes d'intérieur. Tu auras une bonne vie de famille. Laisse passer un certain temps, puis amène-la pour que nous fassions sa

connaissance. Mais pas encore... les gens d'ici ont une haine irraisonnée contre le Japon, à cause des troubles récents. Les êtres vulgaires sont toujours dans l'erreur et l'ignorance. La situation en Mandchourie se dénouera de façon satisfaisante. Néanmoins, attends un peu avant d'amener une Japonaise en Chine ».

I-wan sourit en repliant la lettre de son père. Il ne voulait pas retourner chez lui avec ou sans Tama. Assurément pas sans elle.

Par égard pour Tama, il attendit le jour du mariage sans la revoir. On en fixa la date, aussitôt reçue la lettre de M. Wu. I-wan se rendit pour cette cérémonie à l'hôtel où s'étaient célébrées les fiançailles. Et là, dans de curieux salons, froids et impersonnels, mi-japonais, mi-occidentaux, il trouva les mêmes gens qui l'attendaient. Bientôt monsieur et madame Muraki arrivèrent avec Shio, accompagné d'une petite créature paisible, effacée, qui était sa femme, et, enfin, Tama. Les mariés burent les vins mêlés et se conformèrent aux règles indiquées par le vieux marieur.

I-wan se sentait étrangement solitaire, malgré la présence de Tama à ses côtés. Mais cette Tama muette et maquillée lui était inconnue et depuis des semaines il n'avait pas entendu le son de sa voix, ni aperçu la jeune fille sous son aspect véritable. Au contact de cette épaule revêue de soie raide, il éprouva le besoin de se convaincre qu'il s'agissait bien de Tama et qu'il ne l'obtenait qu'en se conformant aux anciennes règles. S'il avait

suivi son inclination et épousé Tama selon son goût, simplement et tranquillement, comme si c'était leur mariage à eux et non une affaire de famille, M. Muraki eût refusé de faire de lui son gendre.

Lorsque tout fut terminé, I-wan promena son regard autour de lui et observa ces petits personnages graves et courtois, masqués derrière monsieur et madame Muraki, tantes, oncles et cousins, qui le dévisageaient avec un sourire à la fois anxieux et craintif. Ils se ressemblent tous, se dit

I-wan. Tama elle-même est sur le même modèle en ce moment. Il crut, subitement avoir épousé le Japon et non Tama et, en proie à un étrange malaise, il eut l'impression de trahir quelque chose ou quelqu'un. Il entendit alors le vieux marieur, tout près de lui, dire de sa façon terre à terre: « Si vous voulez bien changer de vêtements, la mariée va être prête; la voiture est à la porte ».

(à suivre)
Editeur responsable: Georges Gessler, Sion.

PEARL BUCK
LE PATRIOTE

Traduction de Germaine Delamain

No 63

— Vous autres Chinois, vous ne regardez jamais au delà du lendemain. Mais demain est le commencement de la durée. Et la nocce n'est que le début du mariage. Parfaitement, c'est ainsi. »

Il se leva et se retira, toussant et hochant la tête. Il ne se souciait guère de tout cela. Il faisait son métier, et en ce cas, il avait eu la chance de trouver une jeune fille décidée à se tuer pour épouser ce garçon.

Après son départ, I-wan emballa vite ses plus beaux effets. Demain matin, il irait trouver Shio et lui demanderait un congé en lui expliquant la raison de son départ. Shio, sans doute, y prendrait moins d'intérêt qu'à la découverte d'un morceau de jade ancien. Malgré tout, il devait considérer Shio comme un frère aîné et lui témoigner la courtoisie qui lui était due. Il voulait faire tout son possible pour Tama... Tama qui était prête à mourir pour lui.

Par égard pour Tama, il subit la visite officielle à l'hôtel, où il rencontra en étrangers monsieur et madame Muraki vêtus de robes de cérémonie en épaisse soie raide et sombre, qu'il ne leur connaissait pas.